



Déclaration liminaire de la FSU

CSAD du 1 septembre 2026

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

En cette rentrée, le ministère de l'Éducation nationale a communiqué une nouvelle note statistique prenant comme indicateur principal un salaire net moyen des enseignant·es de 3090 euros en 2024. Face au large écho de ce chiffre martelé à grand renfort médiatique, la FSU dénonce une ficelle ministérielle grossière : mettre en avant ce chiffre au-dessus des 3000 euros permet au ministère de présenter à l'opinion publique un tableau globalement favorable.

Cette diffusion alimente les discours de "prof bashing" à quelques semaines des débats budgétaires et ont de quoi agacer les personnels. Ce chiffre masque le vieillissement de la profession, accentué par le recul de l'âge de la retraite et des recrutements en baisse. On ne peut pas comparer les rémunérations moyennes sans tenir compte de l'avancée dans la carrière des personnels.

Dans les faits, le premier échelon d'un·e professeur·e des écoles représentait plus de deux SMIC en 1980, mais ne représente plus que 1,04 SMIC à la rentrée 2026.

S'il y a bien eu une légère augmentation indemnitaire de 100 euros en 2023 et deux petites hausses du point d'indice en 2022 et 2023, ces mesures faisaient suite à 5 années de gel strict entre 2017 et 2022. Pire encore, aucune mesure de revalorisation, ni indiciaire ni indemnitaire, n'a été prise pour les années 2024, 2025 et 2026.

Les femmes sont étonnamment exclues des données statistiques de cette note du ministère, alors même que les inégalités salariales sont une réalité. Les statistiques excluent également les contractuel·les, les AED et les AESH.

Notre constat est sans appel : le niveau salarial des enseignant·es décroche. Alors qu'ils et elles appartiennent à la catégorie A de la Fonction Publique d'État, leur niveau de vie est nettement inférieur à celui de leurs homologues des autres ministères. 50 % des

enseignant-es ont un niveau de vie inférieur à 29 640 € annuels. Ils ne sont que 33 % chez les autres cadres de l'État

La note de la DEPP de février 2026 souligne que les enseignant-es ont plus souvent des enfants et vivent davantage en couple que les autres cadres. Mais cette vie familiale a un coût financier direct :

- le sacrifice du temps partiel : 38 % des collègues y ont recours (contre 29 % des autres cadres). Ce temps libéré pour la gestion domestique est un temps non payé qui pèse sur le budget immédiat et sur la future retraite.
- l'interruption de carrière pour élever les enfants : 15 % des PE y ont recours contre 10 % chez les autres cadres.

L'égalité professionnelle reste un mirage. Concilier vie professionnelle et vie personnelle repose encore massivement sur les épaules des femmes :

- 19 % des enseignantes ont interrompu leur carrière pour élever leurs enfants, contre seulement 3 % des enseignants.
- 46 % des PE femmes ont eu recours au temps partiel au cours de leur carrière.

Résultat : des carrières hachées, une progression d'échelon ralentie et une perte de pouvoir d'achat qui s'accumule tout au long de la vie. Ce que la DEPP appelle une "imbrication des sphères familiales et professionnelles" est en réalité une "forme d'exploitation" de la part de l'État.

Le décrochage des rémunérations est criant au regard de la qualification exigée et d'un temps de travail hebdomadaire estimé entre 41 et 44 heures par le ministère lui-même.

Pour la FSU, les mesures "Pacte" ou les primes ponctuelles ne répondent pas au problème de fond et n'ont quasiment aucun impact sur le montant des futures pensions. Face à la crise des recrutements qui perdure, il est urgent d'agir à la hauteur des enjeux.

C'est pourquoi, et alors que plusieurs candidats à l'élection présidentielle ont récemment mis en avant la nécessité d'augmenter nos salaires, la FSU revendique :

- le rattrapage immédiat d'au moins 20 % de la valeur du point d'indice.
- Une refonte des grilles pour un véritable alignement sur les autres cadres de la catégorie A.
- Une loi de programmation ambitieuse qui acte les montants année après année et détaille les mesures pour chaque corps afin de garantir une réelle revalorisation de nos métiers.

La journée de grève et de manifestation à laquelle la FSU appelle avec l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique le 29 septembre sera l'occasion pour les personnels d'en porter l'exigence.

Cette rentrée 2026 se tient dans un contexte anxiogène dû aussi à la multiplication des failles de sécurité et des piratages de données personnelles au sein de l'Éducation nationale. Les personnels comme les familles voient leurs informations confidentielles exposées par

manque d'infrastructures informatiques sécurisées. La FSU exige que la protection des données deviennent une priorité et demandent des investissements majeurs dans nos outils numériques. C'est notre vie privée qui est mise en danger par le laxisme ministériel en matière de protection de ses personnels.

Quant à l'éco-anxiété ? Tous les départements ont subi des canicules à répétition dès le mois de juin laissant apparaître une impréparation complète, voire un déni du gouvernement sur ce sujet brûlant, au détriment des personnels et des élèves. Il est devenu essentiel de se confronter au problème climatique et cela passe notamment par un plan d'urgence concernant le bâti scolaire.

Là, c'est notre VIE qui est mise en danger par le laxisme ministériel en matière de protection de ses personnels.

A ce climat anxiogène va s'ajouter une surcharge de travail importante due à la mise en place de nouveaux programmes, rédigés sans réelle concertation avec les équipes de terrain. Si les personnels avaient été écoutés, les nouveaux programmes n'auraient pas cette vision des apprentissages qui semblent être très mécaniques. "A tel moment de l'année, les élèves doivent savoir ça !" Les professionnels de terrain que nous sommes auraient dit et ont dit, que ce n'était pas possible. Certains élèves ont besoin de plus de temps. Nous travaillons avec des enfants, pas avec des machines que l'on peut programmer et les enseignants et enseignantes ne sont pas de simples exécutant.es d'injonctions ministérielles. Avec ces nouveaux programmes très dirigistes, les enseignant.es, et encore plus celles et ceux en charge de classes à plusieurs niveaux, vont se sentir en difficultés car ils alourdissent la charge de travail sans répondre aux difficultés réelles des élèves

Par ailleurs, ce n'est pas la multiplication des résidences pédagogiques et le déploiement à marche forcée de dispositifs comme les CAP, venus de pays lointains qui n'ont pas la même politique que nous en matière d'éducation, de temps de travail, de salaire, qui vont changer les choses ! Ce qu'il se passe réellement avec ces dispositifs, c'est que sous couvert d'accompagnement au plus près du terrain, cela suscite de vives inquiétudes chez les collègues. Ils accentuent la pression institutionnelle, la culture de l'évaluation permanente et le contrôle managérial au détriment de la confiance, du travail en équipe et de la formation.

La FSU revendique la mise en place d'une formation de qualité, choisie par les personnels, répondant à leurs besoins réels. Nous réaffirmons que le principe de liberté pédagogique inscrite dans la loi doit pouvoir guider tous.les enseignant.es dans la construction de leurs apprentissages. Nous exigeons l'abandon des CAP et des résidences pédagogiques au profit de temps libérés pour que les équipes puissent se réunir. Ce temps doit se trouver sur le temps de travail et pour cela, le temps de travail face à élèves doit être égal à celui de nos collègues du second degré, soit 18h/semaine.

Concernant la réforme de la formation initiale 2026, bien qu'elle réponde en partie aux revendications de la FSU avec un retour au concours à bac+3, suivi de 2 années de formation en INSPE validées par un MASTER, les lauréat.es ne bénéficieront pas toutes et tous du

même parcours de formation. Un trop grand nombre de stagiaires sera directement en responsabilité, en classe sans formation préalable. La FSU rappelle que l'utilisation des stagiaires, quel que soit leur parcours comme moyen d'enseignement à 50 %, entraîne stress, surcharge de travail et ne permet pas d'avoir une formation leur permettant de mener une vraie réflexion sur leurs enseignements. Les stages ont vocation à s'inscrire dans une logique de formation et ne doivent donc pas dépasser un tiers temps. La prévision d'un engagement à servir pendant quatre ans après la titularisation obligeant les neo-titulaires à rester en poste quelle que soit leur expérience du métier, ne résoudra pas la crise de l'attractivité.

Concernant l'ordre du jour et les ajustements de la carte scolaire qui a été une nouvelle fois désastreuse dans notre département, la FSU rappelle que la réussite des élèves doit passer nécessairement :

- par l'allègement de toutes les classes, de la maternelle au lycée,
- par la création d'une réelle présence de professionnels spécialisés sur le terrain capable de venir aider les professeurs rapidement et de suivre réellement les élèves à besoins éducatifs particuliers
- par la mise en place d'une politique de l'inclusion ambitieuse avec la création de structures spécialisées en nombre suffisant au sein même des écoles et des établissements.

Pour la FSU, la parole des personnels doit être entendue. Ce sont elles et eux qui connaissent le mieux les difficultés qui sont les leur sur le terrain. Pourtant, le ministre invente la carte de l'offre scolaire qui, pour faire court écartera les personnels et leurs représentant-es pour ne parler qu'avec les élu.es, les incitant fortement à arrêter d'investir dans leurs écoles pour pouvoir les fermer 5 ans plus tard. Le risque est grand de voir toutes les petites écoles disparaître au profit de grands RPC fragilisant la vitalité des communes rurales, fragilisant l'école publique au profit des écoles privées qui, elles, continueront d'offrir aux parents la possibilité de scolariser leurs enfants à proximité de leur domicile et créant une inégalité réelle pour tous les enfants de notre département.

Les choix politiques sont donc clairs :

- Organiser une école à plusieurs vitesses,
- casser les collectifs d'apprentissages comme de travail,
- ne pas reconnaître l'investissement des personnels,
- écartier les personnels et leurs représentants des décisions qui les concernent directement.

Mais vous pouvez compter sur la FSU pour continuer de s'y opposer dans toutes les instances et dans toutes les actions qu'elle soutiendra et pour décrypter et dévoiler à l'opinion publique le danger pour les personnels et pour les enfants de ces politiques dévastatrices pour l'enseignement.

Merci de votre attention.